

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA

COMMISSION DES ŒUVRES SOCIALES

Pièces à fournir pour bénéficier des Bons de Santé

I-Tous les salariés qui veulent avoir un bon à la commission des œuvres sociales, il faut déposer les papiers suivants :

1^{er} cas : Pour bénéficier de bons d'analyse, les pièces demandées sont :

- Photocopie de la prescription (ordonnance)
- Photocopie de la Pièce d'identité (Carte Nationale d'identité ou Permis de Conduire)
- Indiquer Votre Numéro de téléphone
- Indiquer le Laboratoire d'Analyses.

2^{ème} Cas : Pour bénéficier de bons pour les soins dentaires, les pièces demandées sont :

- Photocopie de la Pièce d'identité (Carte Nationale d'identité ou Permis de Conduire)
- Indiquer Votre Numéro de téléphone
- Indiquer le cabinet de Dentiste.



3^{ème} Cas : Pour bénéficier de bons pour les pour les Médecins Spécialistes (Ophtalmologues, ORL, ...), les pièces demandées sont :

- Photocopie de la Pièce d'identité (Carte Nationale d'identité ou Permis de Conduire)
- Indiquer Votre Numéro de téléphone
- Indiquer le Nom du Médecin Spécialiste.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA

COMMISSION DES ŒUVRES SOCIALES

II- Pour avoir un bon à la commission des œuvres sociales pour un conjoint Non salarié, en plus des pièces citées en I, il faut déposer les papiers suivants :

- Attestation de non Affiliation à la CNAS
- Attestation de non Affiliation à la CASNOS
- Fiche Familiale



III- Pour avoir un bon à la commission des œuvres sociales pour un enfant mineur, en plus des pièces citées en I, il faut déposer les papiers suivants :

- Fiche Familiale